

DEMANDE DE REPRISE

D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI (ADS)

COMMUNE de : _____

► *Imprimé à remplir par le repreneur et à adresser au maire de la commune du lieu d'exercice demandé ou à l'EPCI compétent*

Ne concerne que les ADS délivrées avant le 1^{er} octobre 2014

VENDEUR

NOM et PRENOM : _____

n° de l'autorisation de stationnement : _____

date de délivrance de l'ADS : _____

REPRENEUR (acheteur)

NOM et PRENOM : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Tél fixe et portable : _____

Adresse mail : _____

Si personne MORALE, nom et forme de la société : _____

n° SIRET : _____

Profession exercée au jour de la demande : _____

depuis le : _____

numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle de taxi : _____

(joindre copie recto-verso de la carte)

NOMBRE DE VEHICULES DEJA EXPLOITES

au titre des taxis : _____

au titre des voitures de petite remise : _____

au titre d'une autre entreprise : _____

Nombre de salariés en fonction au jour de la demande : _____

Dont nombre de salariés titulaires de la carte professionnelle de conducteurs de taxi : _____

EXPLOITATION DE L'AUTORISATION

- Exploitez-vous personnellement l'autorisation ? oui non

sinon de quelle manière : par un salarié en location-gérance

Le recours à la location simple est interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 sauf pour les SCOP ; le contrat de location-gérance devient la règle depuis cette date conformément à l'article L.3121-1-2 du code des transports.

Si le taxi est conduit par un salarié, s'agira-t-il d'une création d'emploi ? : _____

Avez-vous déjà acquis votre véhicule ? _____

Indiquez la clientèle potentielle et toutes autres informations utiles que vous jugez utiles :

Fait à

Le

Signature du demandeur

Partie à compléter par le maire de la commune où est sollicitée la reprise de l'autorisation de stationnement

- Nombre de taxis déjà autorisés sur la commune : _____

- Nombre de taxis réellement exploités : _____

OBSERVATIONS DU MAIRE : _____

AVIS DU MAIRE : FAVORABLE DEFAVORABLE

Fait à

Le

Signature du Maire

Après avis du maire, ce document est à adresser à la préfecture par la mairie